





Communiqué intersyndical

Répression antisyndicale au lycée Victor-Hugo de Marseille : soutien à nos camarades Christine, Elias et Emmanuel

Lundi 13 mars, en plein mouvement social contre la réforme des retraites, Christine Gorce, professeure documentaliste au lycée Victor-Hugo de Marseille (3°) et militante à SUD éducation 13 et Elias Sobhy, AED et militant à la CGT Educ'action, ont été suspendu·es à titre conservatoire par le rectorat d'Aix-Marseille, pour avoir tenu, le 8 mars, une banderole dénonçant les propos sexistes et racistes d'un membre de la direction du lycée.

Ce mercredi 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, plusieurs personnels du lycée Victor-Hugo ont été photographié·es tenant une banderole qui dénonçait les propos tenus par le proviseur du lycée à plusieurs élèves, en septembre 2022. Ces élèves avaient été convoquées par la direction en raison de tenues jugées contraires à la laïcité. Au cours de cette convocation, le proviseur du lycée avait tenu des propos racistes, sexistes et islamophobes à l'égard des élèves et de leur vie personnelle.

Depuis l'année dernière, les élèves du lycée Victor-Hugo alertent sur un climat de surveillance permanente de leur façon de s'habiller, en particulier les lycéennes, soupçonnées de porter des vêtements religieux. Cette obsession croissante des directions d'établissement pour les vêtements des élèves supposées musulmanes s'observe partout dans le pays. Au lycée Victor-Hugo, à la rentrée 2022, deux assistants d'éducation (AED) ont été recrutés dans le seul but de contrôler les tenues vestimentaires.

Les sections CGT et SUD éducation ont tout de suite tenté d'alerter le rectorat d'Aix-Marseille sur les propos scandaleux du proviseur. De nombreux courriers et demandes d'audience ont été adressés, mais la hiérarchie n'y a jamais répondu et refuse tout échange avec l'équipe éducative du lycée. Au cours d'une audience intersyndicale interne au lycée, à l'automne, le proviseur a nié avoir tenu ces propos.

Pourtant, un article de *Mediapart*, publié le 4 mai 2023, confirme l'exactitude des paroles que les sections syndicales CGT et SUD éducation dénoncent depuis des mois : « *Je ne veux pas que vous restiez à la maison avec dix gamins à faire le couscous, le tajine ou les samoussas* », « *T'es pas au bled ou aux Émirats...* », « *Ton mari, s'il ne veut pas être musulman ? Sinon, tu t'embêtes pas, hein, tu sors le couteau et puis tu coupes la merguez, et dans le couscous, comme en Tunisie.* » Voici

quelques-unes des remarques que les élèves convoquées en début d'année ont dû subir de la part du proviseur.

Aujourd'hui, trois membres du personnel du lycée sont pénalisé·es pour avoir dénoncé des propos qui sont inadmissibles dans le service public d'éducation : Christine Gorce, suspendue pour quatre mois depuis le 13 mars, dans l'attente d'une éventuelle commission disciplinaire, ainsi qu'Elias Sobhy AED, militant à la CGT, ayant fait l'objet d'une commission disciplinaire dont le résultat nous alerte : en l'absence de consensus lors de la CCPA entre l'administration et les élu·es, la décision finale a été renvoyée au chef d'établissement. Quant à Emmanuel Roux, également AED et militant à la CGT, il a été licencié la semaine dernière suite à sa commission disciplinaire.

Force est de constater que l'administration s'illustre davantage par son silence et son mépris que par sa volonté de protéger les élèves et les agent·es. Au lieu d'écoute et de protection, elle choisit la répression antisyndicale et l'intimidation. Plus encore, le rectorat d'Aix-Marseille balaie d'un revers de main l'un des droits essentiels de tout·e agent·e de la fonction publique : la liberté d'opinion et d'expression.

Les organisations syndicales CGT, CNT-SO et SUD éducation :

- apportent leur soutien inconditionnel à Christine, Emmanuel et Elias et à la mobilisation contre la répression au sein du lycée Victor-Hugo
- exigent la levée de la suspension de notre camarade Christine et sa réintégration à son poste, ainsi que l'absence de toute sanction pour Elias
- dénoncent le licenciement d'Emmanuel Roux
- exigent que le rectorat honore la demande d'audience que les sections CGT-SUD du lycée Victor-Hugo ont transmise en janvier
- encouragent à signer la pétition de soutien qui a déjà recueilli plus de 2400 signatures

Marseille, le 30 mai 2023